

# Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué <a href="#">2023/2757(DEA)</a>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Mise en œuvre des obligations internationales de l'Union, telles que visées dans le règlement relatif à la politique commune de la pêche, conformément à l'accord de commerce et de coopération UE/Euratom/Royaume-Uni, en ce qui concerne l'aiguillat commun Complétant <a href="#">2011/0195(COD)</a> Sujet 3.15 Politique de la pêche Zone géographique Royaume-Uni	

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2757(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	PECH/9/12308